

DELIBERATION N°44

<p style="text-align: center;">Conventions de partenariat, d'objectifs et de moyens 2009-2011 Avenants n°1</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 38

LE 16 DECEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n°10), Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme EMO Céline (à partir de la question n°10), Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°35), Mme THETIOT Danièle (jusqu'à la question n°35), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°10), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine à M. LECANU Lucien, Mme EMO Céline à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. François LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose que le Conseil Municipal a approuvé, le jeudi 26 mars 2009, les projets de conventions de partenariat, d'objectifs et de moyens entre la Ville de Dieppe et les Maisons de Jeunes – centres sociaux 2009-2011.

Le mandatement d'un acompte, correspondant à 30 % de la subvention de l'année précédente, est prévu en janvier. La subvention inscrite au Budget Primitif est ensuite versée mensuellement par douzième.

Or conformément aux dispositions financières associées au vote du budget primitif 2011, les versements sont désormais établis pour le premier semestre 2011 de la manière suivante :

Associations	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
Maison des Jeunes – Maison pour tous 422 – 6574.41 - 3781	11 900 €	11 900 €	11 900 €	11 900 €	11 900 €	11 900 €	71 400 €
Maison Jacques Prévert 422 – 6574.3 - 3781	18 300 €	18 300 €	18 300 €	18 300 €	18 300 €	18 500 €	110 000 €
MJC Centre 422 – 6574.5 - 3781	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 250 €	72 250 €
Oxygène 422 – 6574 - 3781	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	18 500 €	106 000 €

Considérant les avis émis par les commissions n° 1 et n° 2 en date du 6 décembre 2010.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants n°1 aux conventions de partenariat d'objectifs et de moyens correspondants, permettant la mise en application des dispositions précédemment exposées.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, la proposition ci-dessus, par :

☞ **38 voix « pour » (Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe Dieppe-A-venir, Groupe des Elus Verts, Groupe Centriste, Groupe Dieppe Ensemble),**

☞ **1 abstention : M. Jean Claude CHAUVIERE, Conseiller indépendant.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Corinne HELARY-PLANCHON
Directrice Générale Adjointe des services

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--